|  |  |
| --- | --- |
|  | **FICHE PRODUIT** |
| Date : 21 janvier 2009  |
| TITRE : ANTIGEL HOMOLOGUE CONSTRUCTEURSVL ET PL (VOIR LISTE COMPLETE EN ANNEXE) | Réf .Nr :PFPR18000 VER : 3 |
| MARQUE :  **MB®PROTEC -10°C** |
| FONCTION :⦁ Produit 100% organique⦁ Protection longue durée du circuit de refroidissement contre la corrosion⦁ Protège de la surchauffe⦁ Protection antigel -18°C |
| REFERENCES / HOMOLOGATIONS : Antigel homologué constructeurs VL et PL (voir liste complète en annexe) |
| CONDITIONNEMENT :  220L, 1000L |
| CONSEILS D'UTILISATION :⦁ Il est conseillé de vidanger totalement le circuit de refroidissement avant d'introduire le liquide neuf.⦁ Exempt de nitrites, d'amines, de phosphates, de borax, de silicates.⦁ Contient un amérisant selon le décret n° 95326 du 20 mars 1995.**Remarque**: nous recommandons d’effectuer un rinçage du circuit de refroidissement si celui-ci ne contenait précédemment un produit minéral et de surveiller le bon serrage des durits. En effet, les dépôts provoqués par le précédent fluide minéral sont remis en suspension grâce à propriétés exceptionnelles des composants du produit **MB®PROTEC -10 °C**. Ces dépôts abrasifs peuvent détériorer le circuit de refroidissement.  |
| PRECAUTIONS D’EMPLOI :⦁ Nocif en cas d'ingestion.⦁ Conserver hors de la portée des enfants.⦁ En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| Précautions de stockageStocker en emballages d’origine, bien fermés, en locaux tempérés. |
| *NOTA : le contenu de cette documentation résulte de notre connaissance et de notre expérience du produit. Il est donné à titre indicatif mais n’engage pas notre responsabilité quant à son application à chaque cas particulier. Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.* |